

La graine et le céréaliier

Michel Soëtard

auteur de *Qu'est-ce que la pédagogie ?* (ESF, 2001)

La façon dont est actuellement traitée l'école dans les discours et dans les actes officiels peut recevoir deux lectures. Les uns y verront un juste retour de la République, qui fixe au système éducatif, pour lequel la nation n'est pas en peine de dépenser, des objectifs clairs et palpables par tous, que ce soit en termes d'encadrement ou de définition des résultats que le citoyen est en droit d'en attendre. D'autres crieront au saccage, en voyant la nature humaine enrégimentée, l'épanouissement de l'enfant compromis, barrée sa libre progression que garantit une école maternelle plus accompagnatrice qu'instructrice. S'opposent, en arrière fond, le camp des nostalgiques d'un retour des « valeurs », des pourfendeurs de mai 68, des sectateurs du savoir, des défenseurs de la République, et, en face, le camp des défenseurs de l'enfant, des partisans de la liberté, des amoureux de la vie, des promoteurs d'une démocratie vivante...

Comme c'est souvent le cas chez nous, et tout particulièrement lorsqu'il s'agit de l'Ecole, le débat prend vite la forme d'une polémique politique, où la passion l'emporte sur la raison. Il s'agit de peser les arguments en présence.

L'École est une institution

La réaction actuelle tend à choquer ceux qui avaient oublié que l'Ecole est une institution sociale, qui a ses règles de fonctionnement, ses limites de financement, ses exigences de productivité.

On peut ainsi comprendre que son évolution quantitative soit en dépendance des variations démographiques. Dans un sens comme dans l'autre ! C'est de la pure arithmétique, même s'il serait judicieux de distinguer entre un employé de la Sécurité sociale face à une pile de dossiers et un enseignant en présence d'une classe d'enfants. On peut toujours rêver d'un enseignant devant dix élèves, mais il n'est pas sûr que les résultats soient proportionnés au petit nombre dans la classe. Alors,

quelle est la limite raisonnable ? La discussion, si elle reste purement arithmétique, est sans fond.

Le budget de l'Education nationale est le premier de notre pays. Mais les résultats sont-ils à la mesure des efforts consentis ? Ici encore, les chiffres parlent : la comparaison avec les autres pays européens ne nous est pas favorable, et les professeurs de collèges jettent les bras au ciel lorsqu'il voient arriver un nombre inquiétant d'élèves qui maîtrisent mal la langue française. Comment voulez-vous construire sur une base linguistique incertaine ? Les méthodes ne sont pas forcément en cause, c'est l'objectif qui a été perdu de vue : l'élève doit être conduit, sans doute à s'épanouir, en tout cas à maîtriser le mécanisme des savoirs fondamentaux, faute de quoi son épanouissement réel sera compromis..

Le fonctionnement de la société est pragmatique : elle veut des résultats, en termes de savoir, mais aussi de bonne conduite entre les individus. Or la violence qui gangrène le système prépare à tout sauf à une société citoyenne. Il importe donc de restaurer une autorité qui contraindra, si nécessaire, à un comportement correct. Ici plus qu'ailleurs, l'institution doit marquer sa présence, tout comme la loi doit s'affirmer dans la société, contre l'anarchie des désirs. Le ministre est en droit de s'en inquiéter et de demander des comptes. Il n'est d'ailleurs pas sûr que le peuple ordinaire le désapprouve.

L'éducation n'est pas une fabrication

Les adversaires de ce qu'ils qualifient de « restauration » ont de bons arguments à faire valoir. Que sert en effet de mesurer la réalité scolaire à la seule aune quantitative, alors que le travail est essentiellement qualitatif, visant une façon de s'approprier le savoir plutôt qu'un résultat mécanique ?

On peut toujours, en effet, produire par mécanisation un enfant-qui-calculer. Mais *sait-il* calculer, si l'on veut entendre par là une aptitude qu'il s'est intériorisée, qu'il a fait sienne et qu'il saura mettre en œuvre dans des situations diverses. Or un tel apprentissage réclame du temps, le temps de la maturation, et il peut, de surcroît, varier d'un enfant à un autre. S'agit-il de faire fonctionner uniformément un mécanisme, ou bien de faire en sorte que, ce mécanisme en mains (et il importe de s'en assurer !), chaque enfant sache en faire usage à bon escient ? Or cette dimension de l'apprentissage se construit dans une démarche pédagogique qui réclame pour elle de la durée.

La tentation – toujours dans un but de productivité – d'un apprentissage toujours plus précoce d'éléments cognitifs peut être à terme contre-performant, dans la mesure où la sensibilité, malmenée, entre comme à contre-cœur dans les concepts, les reproduit docilement sans vraiment les comprendre, et finit par prendre sa revanche dans un rejet global de l'école (c'est une des sources de l'illettrisme !). C'est ici que notre école maternelle, dans la mesure où elle se fait éducative (ce qui n'est pas acquis !), joue un rôle propédeutique décisif. Et ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les pays qui ont la meilleure réussite scolaire sont ceux où la culture de la sensibilité de l'enfant, à travers la formation artistique par exemple, est la mieux développée.

L'enfance est encore l'âge de l'entrée dans la loi. On peut certes rêver d'un bataillon en ligne et au garde-à-vous, saluant le maître à son entrée, mais qui se défoulera des brimades reçues une fois passée la porte de l'école, ou, dans l'école

elle-même, à travers une guerre souterraine. L'objectif est-il que les enfants obéissent, ou bien qu'ils comprennent la nécessité et le bien-fondé d'une loi, avec le risque accepté qu'ils la transgressent, en en subissant les conséquences ? Et suffit-il d'une phrase écrite au tableau ou de la lecture d'une lettre édifiante pour que les petits garnements se convertissent aux « valeurs de la République » ? Le travail est autrement ardu dans un monde - à commencer par le monde politique - où les valeurs ne s'affichent pas clairement (c'est le moins qu'on puisse dire !). Il y faut un accompagnement attentif des attitudes, une ouverture au questionnement et à la discussion, un souci de la relation. Une fois encore, cela s'inscrit dans le temps.

Pour une autonomie réelle du pédagogue

Le repositionnement brutal de l'Etat dans le système éducatif peut soulever un vent de révolte, assurément justifiée devant le ton autoritaire et une manière de jeter les chiffres à la figure. Il a au moins un avantage : celui de pousser les enseignants à affirmer leur position dans le système. L'Etat ne cherche de toute évidence que du résultat palpable, et il est dans son rôle. Aux enseignants de traduire ces finalités en intelligence pédagogique.

Ceux qui clouent le *pédagogisme* au pilori veulent dénoncer par là, moins les efforts des enseignants de la base pour améliorer les méthodes, que la grande illusion d'une pédagogie qui adviendrait par le politique : un ministre se faisant pédagogue, un projet de loi pédagogocentré, des idéologues qui feraient volontiers de la société un vaste champ éducatif... Or, il n'en est rien : la société, et le système scolaire et le ministère qui le gère ont leur fonctionnement propre, qui n'a rien à voir avec la pédagogie et qui s'exprime en termes de productivité palpable. Vouloir les « pédagogiser », c'est céder à une illusion fatale qui compromet le pédagogique avec le politique.

Paradoxalement, la volonté pédagogique de l'enseignant devrait se trouver renforcée par la façon dont le politique marque aussi nettement les attentes sociales à l'égard du système éducatif. Le critère d'utilité sociale qu'invoque le ministre devrait avoir pour effet de libérer une autonomie pédagogique quant à la mise en oeuvre humaniste que le pédagogue peut faire de ces objectifs. Que le ministre exige que les enfants sachent bien lire à l'entrée en sixième ne dit encore rien de la façon dont l'enseignant va s'y prendre pour former un enfant lecteur. L'enseignant est en tout cas en meilleure position pour prendre en mains la formation de l'homme à travers la lecture, qu'à une époque où il espérait réaliser dans le même mouvement la formation du citoyen utilisable et celle de la personne accomplie : le résultat en a été qu'à vouloir former l'homme intérieur, on a pris le risque de compromettre la maîtrise de l'outil extérieur. Mais il ne faudrait pas que, sous la pression sociale, le choix s'inverse et que l'enseignant ne soit plus qu'un mécanicien des apprentissages....

Deux conditions semblent requises pour que la position de l'enseignant s'assure dans une réelle autonomie. Elle doit s'ancrer dans une *culture pédagogique* qui s'appuie sur un double pilier : la connaissance attentive du sujet en apprentissage et des savoirs à transmettre, une réflexion détachée sur l'homme que l'éducation est appelé à promouvoir. Les éléments de cette culture sont là, à portée de mains, dans un patrimoine qui reste à exploiter. Mais – c'est la seconde condition – il faut encore que le politique se maintienne dans les limites de son rôle, qu'il résiste à la tentation de mobiliser et d'instrumenter ses troupes pour réaliser ses seuls objectifs utilitaires, et qu'il accepte de laisser aux enseignants l'espace

d'autonomie nécessaire, avec les moyens (pas seulement en postes) qui peuvent leur être utiles, pour déployer leur action formatrice. Ni pédagogisme, ni utilitarisme, tout simplement : une pédagogie capable de gérer la fin de l'éducation à travers, et malgré les finalités que lui impose la société.

Le ministre céréalier est certes pressé d'engranger la moisson. Mais qu'il se garde d'oublier que la qualité des épis sera à la mesure du soin apporté à la levée de la graine !